Mairie de Trébédan

Département des Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212203426-20260428-0104202606-DE

DELIBERATION N° 01/04/2026/06
Conseil Municipal ordinaire
Séance du 28 avril 2026
18h30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :
IBAGNE Didier, PAUTHONNIER Eddy, BLANCHARD Ludivine, Filipe DE ALMEIDA NETO, Céleste DE ALMEIDA NETO, Ghislaine de SALINS, LAMY Didier, ABOAF Aurore, Policarpo MENDES RIBEIRO, Mélanie VAUTIER, Thibault MARCHADIER

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Ludivine BLANCHARD

Conseillers en exercice : 11 - Conseillers présents : 11 – Votants : 11

DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR ETRE DELEGUES, CORRESPONDANT ET REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

ORGANISMES	CONSEILLERS INTERESSES
SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable Caulnes - La Hutte – Quélaron)	Un délégué titulaire et un suppléant - Filipe De Almeida - Didier LAMY
SDE Syndicat d'Energie 22	Un délégué titulaire et un délégué suppléant, par défaut cela est le Maire et le 1er Adjoint car la date butoir était le 24 avril 2026
SDISS	2 référents un titulaire et un suppléant - Didier IBAGNE - Eddy PAUTHONNIER
CNAS	Un délégué du conseil et un délégué du personnel - ~~Aurore ABOAF (conseil)~~ BLANCHARD Ludivine - Céline PAUTHONNIER (personnel)
MISSION LOCALE	Un délégué titulaire et un suppléant - Aurore ABOAF - BLANCHARD Ludivine
DEFENSE	Un correspondant - Filipe DE ALMEIDA
SECURITE ROUTIERE	1 Référent - Eddy PAUTHONNIER

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212203426-20260428-0104202606-DE

FRELON ASIATIQUE	Un élu et l'agent technique (Jean-Pierre) - Thibault MARCHADIER
FORUM DES ASSOCIATIONS	Un référent élu pour se rendre à l'AG - Ludivine BLANCHARD
PLUiH	Les Adjoints dans leurs délégations et un autre conseiller - Thibault MARCHADIER
CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)	Représentants un titulaire et un suppléant - Filipe DE ALMEIDA - Policarpo MENDES RIBEIRO
CIAS	Le conseiller communautaire et suppléant Le Maire et 1er adjoint
PNR	Un délégué titulaire et un délégué suppléant - Didier LAMY - Ghislaine de SALINS

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Valider les désignations ci-dessus.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous/Préfecture

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 28 avril 2026
Le Maire,
Didier IBAGNE

Le secrétaire de séance
Ludivine BLANCHARD

MAIRIE DE TRÉBÉDAN 22800 (Côtes-d'Armor)